



COMMUNIQUÉ  
pour diffusion immédiate

**SONNER LE GLAS, PRIER ET AGIR CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Le 29 mars 2021** – Au Québec, sept femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur partenaire au cours des sept dernières semaines. Cela fait un total de 14 féminicides depuis le début de la pandémie. Une seule victime en est une de trop. En tant que croyantes et croyants, nous joignons nos voix à celles des organismes qui agissent contre la violence conjugale, pour demander au gouvernement du Québec d’agir en appliquant les 190 recommandations du [rapport « Rebâtir la confiance »](#) et en finançant adéquatement leur mise en œuvre.

Nous croyons qu’il est possible de transformer la situation actuelle pour que cessent les violences faites aux femmes; pour que les femmes et les enfants soient crus, protégés et aient accès aux ressources nécessaires; et pour que les hommes ayant des comportements violents soient accompagnés par des services visant la prévention de l’agression et la diminution du risque de récidive.

À quelques jours de Pâques, les chrétiennes et les chrétiens s’apprêtent à faire mémoire des événements fondateurs de leur foi. Jésus, qui avait redonné leur dignité à des femmes marginalisées de son époque, guéri des personnes malades, et enseigné que l’amour du prochain compte plus que tout, a été mis à mort sur une croix. Nous croyons toutefois qu’il est ressuscité, que la vie l’a emporté sur la mort. Ce mystère pascal nous échappe mais il nourrit notre espérance face aux violences et au mal dans notre monde.

**Au nom de cette foi et de notre solidarité avec les femmes et avec toutes les personnes vulnérables victimes de violence, nous invitons les églises du Québec à poser les actions suivantes durant la Semaine sainte :**

- Le Mercredi saint, 31 mars 2021, les églises peuvent faire sonner le glas pour commémorer le décès des femmes violentées.
- Le Vendredi saint, durant la commémoration de la Passion de Jésus Christ ou un chemin de croix, les communautés rassemblées peuvent intégrer des intentions de prière spéciales (page 2).

*Un message du Réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes et du conseil Église et Société de l’Assemblée des évêques catholiques du Québec.*

## INTENTIONS DE PRIÈRE POUR LE VENDREDI SAINT

Au pied de la croix, prions pour les femmes et les filles de notre société qui ont connu l'humiliation, les coups, et la violence jusqu'à leur mort. Elles ont porté la croix comme Jésus. Dénonçons tous les abus, y compris ceux commis au sein de l'Église qui fait mémoire de la crucifixion. Prions pour que notre Église et notre société puissent incarner un modèle de protection, de prévention et de paix.

Au pied de la croix, prions pour nos sœurs autochtones. Plusieurs d'entre elles sont disparues et ont été assassinées. Beaucoup vivent des violences et de la discrimination dans le contexte de soins médicaux, et la relation de confiance est brisée. Prions pour rebâtir la confiance, par l'écoute, le dialogue, et l'élimination du racisme.

Au pied de la croix, prions pour toutes les femmes dans le monde qui sont victimes d'agressions, de traite humaine et de meurtres dus aux conflits, aux guerres, et aux persécutions religieuses. Prions pour que les religions soient un instrument de paix et d'unité. Prions aussi pour les bourreaux : qu'ils reconnaissent le mal qui les habite et soient accompagnés pour en être libérés.

– 30 –

Source : Simon Labrecque, secrétaire du conseil Église et Société, 514-274-4323 poste 228, [slabrecque@eveques catholiques.quebec](mailto:slabrecque@eveques catholiques.quebec)